

198885

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 janvier 2021, à SAINT-MARTIN-DU-VAR. Dénomination : MENESTYS 4D. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 267 ancien chemin de Nice, 06678 SAINT-MARTIN-DU-VAR. Objet : La vente en ligne de produits dans le domaine de la dératisation, la désinsectisation et la désinfection; la vente en ligne de tous produits annexes ou connexes à l'activité précédente; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1 000 Euros. Cession d'actions et agrément : Ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. A été nommé : Président : Monsieur Yanis KHEDIS, 8 boulevard Impératrice Eugénie, 06200 NICE. La société sera immatriculée au RCS de NICE.

198936

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Adrien BOYER, en date du 7 janvier 2021, à AIX-EN-PROVENCE. Dénomination : SAREB HOLDING. Forme : Société civile. Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, notamment les meubles meublants. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1 000 Euros. Montant des apports en numéraire : 1 000 Euros. Cession de parts et agrément : Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à chacun des autres associés avec indication du délai dans lequel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessus. L'assemblée des associés se réunit dans le délai d'un mois à compter de la notification du projet à la société, à l'initiative de la gérance. Siège social : 18 rue Hébert, 06400 CANNES. La société sera immatriculée au RCS de CANNES. Gérant : Madame Sarah BENSARD, demeurant résidence les Pins Oued Fayet, ALGER (Algérie). Maître Adrien BOYER.

DÉPOSEZ

vos annonces à : annonces@petitesaffiches.fr

198889



VILLE DE BEAUSOLEIL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - PORTANT SUR LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET D'INTERÉPOTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) POUR LA RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS EN ACCESSION LIBRE ET EN VENTE À LOGEMENTS SOCIAUX

Par arrêté SUF/GS/RM/AS/132/20 en date du 17 décembre 2020, Le Maire de BEAUSOLEIL a lancé l'enquête publique sur le projet de déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce projet porté par la SAS NEXITY IR PROGRAMMES COTE D'AZUR sis 455 promenade des Anglais, 06200 NICE correspond à la réalisation de 16 000 m² de surface de plancher répartis entre une résidence services seniors en accession libre (8 000 m²) et la réalisation d'environ 134 logements locatifs sociaux (8 000 m²) dont 5 500 m² dédiés à une résidence multi-générationnelle. Il se situe quartier de Grima, chemin des Révoires Supérieur sur les parcelles section AI numéros 358 et 376. La procédure de déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du PLU a été lancée par délibération du conseil municipal du 27 septembre 2019. Madame Alice KUHNE-BARBIER, chargée de mission auprès d'une collectivité territoriale, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur titulaire par le tribunal administratif de NICE. L'enquête se déroulera en mairie du jeudi 7 janvier 2021 au mardi 9 février 2021 inclus soit 34 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture. A cette fin, le dossier de déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du PLU sera à la disposition du public en mairie au service de l'urbanisme et foncier, du lundi au jeudi, de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 et le vendredi de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H. Il sera également consultable en ligne sur le site de la ville de BEAUSOLEIL à la rubrique

«Service Urbanisme et Foncier» : <https://villedebeausoleil.fr/urbanisme/> Le dossier d'enquête publique contiendra notamment l'arrêté de Monsieur le préfet de la Région PACA du 7 janvier 2020 portant décision d'examen au cas par cas, l'avis n°MRAE - 2020APPACA38 en date du 7 septembre 2020 rendu sur la demande de défrichement, la décision préfectorale portant autorisation de défrichement d'un bois particulier en date du 31 octobre 2020 ainsi que l'absence d'observation de l'autorité environnementale dans le cadre de la déclaration de projet n°2. A titre d'information, la demande de défrichement déposée par la société Nexity a fait l'objet d'une mise à disposition par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes du 26 septembre 2020 au 26 octobre 2020 qui a généré une observation et reste consultable à cette adresse : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Aviss-de-mise-a-disposition-du-public/Demande-autorisation-defrichement-amenagement-secteur-Grima-et-route-d-acces-Commune-de-BEAUSOLEIL> Toute demande d'information sur le projet soumis à enquête publique est à solliciter auprès de la mairie de BEAUSOLEIL au service urbanisme et Foncier, 27 boulevard de la République (tél : 04 93 41 71 56/e-mail : urbanisme@villedebeausoleil.fr). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête à l'adresse suivante : Mairie de BEAUSOLEIL.

Service urbanisme et foncier 27 boulevard de la République, 06240 BEAUSOLEIL. Ou par courriel à l'adresse suivante : dp.grima@villedebeausoleil.fr au plus tard le mardi 9 février 2021 à 17H00. Sur demande et à ses frais, toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service. Le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie, au bâtiment «Le Centre» salle Saint-Cyr, au troisième étage, les : - Jeudi 7 janvier 2021 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00. - Vendredi 22 janvier 2021 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00. - Mardi 9 février 2021 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune. A l'issue de l'enquête publique, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal. Le dossier éventuellement approuvé sera mis en ligne sur le site de la ville et sa version papier sera disponible au service urbanisme et foncier. Après mise en compatibilité du PLU, la société Nexity devra obtenir un permis de construire et toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet.

198893

AVIS DE TRANSFORMATION

CICAPERF 06, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros. Siège social : 753 route de la Colle, les Fragonard, 06270 VILLENEUVE-LOUBET. RCS ANTIBES : 830 011 789. En date du 01/12/2020, l'associé unique a décidé de transformer la société en SARL à compter du 01/12/2020. Cette transformation n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle. Est nommée gérante : Mme Isabelle CAYOL demeurant 214 chemin de la Carrière de Montmeuille, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP. Mention au RCS d'ANTIBES.

198886

RECTIFICATIF

À l'annonce n° 198833 parue le 7 janvier 2021 dans Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes relatif à la société SCI BOUSCARLETA. Mention rectificative : Lire «Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA COLLE-SUR-LOUP du 10/12/2020» en lieu et place de «Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA COLLE-SUR-LOUP du 14/12/2020».

198937



Fabien Wiktor Architecture

Siège : FWA SARL en liquidation au capital de 500 € Siège social et de liquidation : 33 avenue Villermont, 06000 NICE 834 827 222 RCS NICE

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Fabien WIKTOR, demeurant 33 avenue Villermont, 06000 NICE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 33 avenue Villermont, 06000 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NICE, en annexe au RCS.

198894

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL NAVAL, au capital de 7 500 € en liquidation, siège social 85 route de Li Sali 06390 BÉNEDEJUN - RCS NICE 494 589 288. (Annonce de la dissolution passée sur le journal Le Petit Nicols du 05/03/2009 n°LPN617). Suite à l'AGO du 20/11/2020 les associés ont décidé de la clôture de liquidation. Ont donné quittus au liquidateur et déchargé de son mandat. La société sera radiée du RCS de NICE.

198921

IADAPTIVE

SAS au capital de 100 000 € 120 rue la Boétie, c/o OCP BUSINESS CENTER 4, 75008 PARIS RCS PARIS n° 839 259 116

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 08/01/2021, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 4 avenue de l'Est, c/o GESTER@T, 06220 GOLFE-JUAN VALLAURIS. Gérant : Monsieur Saravane MARECHAL demeurant 28 avenue de la Palmeraie, 06220 VALLAURIS. Radiation au RCS PARIS. Réimmatriculation au RCS d'ANTIBES.